



# INSCRIPTIONS SCOLAIRES

## Année 2026-2027 (enfants nés en 2023)



**Les pré-inscriptions se feront en Mairie  
du **Lundi 13 avril** au **24 Avril 2026** tous  
les matins de 9 h à 12h .**

**Vous voudrez bien vous munir des pièces suivantes :**

- Justificatif de domicile récent.
- Livret de famille.
- Carnet de santé de l'enfant.
- Jugement de divorce pour les parents séparés.
- Certificat de radiation scolaire en cas de changement d'école.

Les inscriptions se feront ensuite à l'école sur rdv avec la feuille de pré-inscription transmise par la mairie.